



CEVINS

AU SERVICE DU VIN

11 JANVIER 2024

SEMESTRE : AUTOMNE 2023

MANAGER 21

PROFESSEUR : DANIEL AMREIN

NARA FAQUINHA, BASTIEN MERMOUD,
NAOMIE BOULNOIX, MELISSA DE FERRARIS

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS	3
1. INTRODUCTION.....	4
2. PARTIES PRENANTES	5
2.1 LES COLLABORATEURS :.....	5
2.2 LES FOURNISSEURS :.....	5
2.3 LES CLIENTS - LOGISTIQUE (STOCKAGE ET EXPÉDITION):	5
2.4 LES CLIENTS - ADMINISTRATION (COMPTABILITÉ, RH):	5
2.5 LES CLIENTS - VINIFICATION, MISE EN BOUTEILLE (LOGISTIQUE ET D'ADMINISTRATION):.....	6
3. 17 ODD ET IMPACT DE LA CHAÎNE DE VALEUR	7
3.1 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
3.2 CHAÎNE DE VALEUR	10
3.3 ATTENTES DES PARTIES PRENANTES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR	10
4. BUSINESS MODEL CANVAS RESPONSABLE AVANT PROPOSITIONS.....	12
5. ENJEUX DURABLES	14
6. BENCHMARK	17
7. DIAGNOSTIC CLIMAT : BILAN DE CARBONE.....	18
7.1 DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE	18
7.2 EXPLICATION DU BILAN CARBONE.....	18
7.3 ANALYSE DES RÉSULTATS.....	20
8. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DURABLE POUR L'AVENIR	21
9. FEUILLE DE ROUTE.....	24
9.1 LES ÉTAPES ET LE PLAN D'ACTIONS	24
9.2 LES RÉDUCTION DE CONSOMMATION	26
9.3 LE BUDGET	26
9.4 LES RISQUES ENCOURUS ET LEURS MITIGATIONS POSSIBLES.....	27
10. RÉALISATION D'UNE MESURE	28
REFERENCES	29

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Chaîne de valeur	10
Figure 2 - Business Model Canvas Responsable	12
Figure 3 - Parc solaire	15
Figure 4 - Benchmark	17
Figure 5 - Planification des mesures dans le temps	25
Figure 6 - Economies réalisées	27

1. INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de réaliser un bilan carbone pour la société Cevins SA. Cette entreprise familiale a été fondée en 2001, elle est basée à Martigny dans les anciens locaux des Caves Orsat et fait partie de la Famille Rouvinez. Ses activités sont réparties en deux secteurs, le premier est la production de vin et le deuxième est l'administration et la logistique.

La région viticole valaisanne est l'une des plus importantes de Suisse et les vignerons valaisans sont réputés à l'international pour leur savoir-faire ainsi que leur engagement envers la qualité.

En Suisse, le secteur viticole fait face à des défis majeurs dus aux coûts de production élevés, notamment ceux liés à la main-d'œuvre, influencés par le niveau de vie élevé du pays et l'impact de l'inflation. Ces facteurs accroissent les dépenses des viticulteurs, mettant parfois en péril la rentabilité des exploitations vinicoles et nécessitant des ajustements pour maintenir la compétitivité de ce secteur clé de l'économie suisse.

Les caves suisses font face à une concurrence croissante alors que les consommateurs se tournent de plus en plus vers les vins étrangers. Cette évolution s'explique par plusieurs raisons, notamment la diversité des offres internationales, la variété des cépages et des terroirs, ainsi que des prix compétitifs. Les producteurs de vin en Suisse doivent ainsi relever le défi de maintenir leur compétitivité sur le marché tout en préservant la qualité distinctive de leurs produits. Dans ce contexte, il devient primordial pour l'industrie viticole suisse d'innover en adoptant des stratégies nouvelles pour répondre à ces défis, tout en accordant une attention particulière aux enjeux écologiques actuels.

Elles cherchent à réduire leur impact environnemental en adoptant des pratiques telles que la viticulture biologique, la gestion efficace de l'eau et de l'énergie, la réduction des déchets et la préservation de la biodiversité. De plus, elles accordent une attention croissante à la responsabilité sociale envers les ouvriers et la sensibilisation des consommateurs à des pratiques viticoles durables.

Lors de notre analyse, notre principal axe sera orienté vers les solutions écologiques et les pratiques durables visant à réduire l'empreinte environnementale, en particulier du secteur dédié à la production chez Cevins SA. Nous examinerons de près les services nécessitant des améliorations au sein de l'entreprise, en mettant spécifiquement l'accent sur la réduction des émissions de carbone. Les recommandations que nous fournirons se concentreront sur des mesures concrètes visant à renforcer la durabilité et à favoriser une approche respectueuse de l'environnement dans toutes les activités de l'entreprise.

2. PARTIES PRENANTES

2.1 LES COLLABORATEURS :

Cevins compte 147 employés, dont 67 équivalents temps plein (EPT) au total, avec 22 EPT travaillant dans les bureaux. Les attentes des collaborateurs incluent des conditions de travail sûres et saines, une rémunération juste et compétitive, un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, un climat de travail positif et collaboratif, des avantages sociaux et une reconnaissance de leurs contributions. Il est crucial pour Cevins de maintenir une communication ouverte pour comprendre et répondre à ces attentes, favorisant ainsi un environnement de travail épanouissant.

Lors du recrutement de travailleurs saisonniers, il est essentiel d'établir des attentes claires. Cela implique de rechercher une connaissance de base dans le domaine, le respect des normes de sécurité, la flexibilité pour des horaires variables, la capacité à collaborer en équipe tout en maintenant des standards de qualité élevés, une bonne condition physique pour répondre aux exigences du travail dans les vignobles, ainsi qu'une communication efficace pour comprendre les tâches et résoudre les problèmes. En énonçant ces attentes dès le départ et en fournissant une formation adéquate, on garantit que les employés contribuent de manière productive et sécurisée à l'environnement de travail de la cave.

2.2 LES FOURNISSEURS :

Cevins entretient des relations avec environ 1200 fournisseurs, englobant divers domaines tels que les vendanges, les équipements (bouteilles, bouchons, etc.), les fournitures pour l'œnologie, l'énergie, l'informatique et le transport. Ces fournisseurs attendent de Cevins des paiements réguliers et fiables, le respect des échéances, une relation commerciale de qualité supérieure et une communication transparente et claire. En entretenant de solides liens avec ses fournisseurs, Cevins garantit un approvisionnement stable et de qualité pour ses besoins opérationnels.

2.3 LES CLIENTS - LOGISTIQUE (STOCKAGE ET EXPÉDITION):

Cevins fournit des services logistiques à une diversité de clients, parmi lesquels on compte l'Eau de Sembrancher, l'Hôpital du Valais et Martigny Brewing Co. Les attentes de ces clients en matière de logistique incluent la fiabilité, la sécurité, la traçabilité et une documentation adéquate (notamment en ce qui concerne la facturation). Une gestion de la logistique efficace et transparente est indispensable pour répondre à ces exigences et satisfaire les besoins de ces clients.

2.4 LES CLIENTS - ADMINISTRATION (COMPTABILITÉ, RH):

Cevins offre des services administratifs à des clients tels que Cevignes, Cevignes Bio, Martigny Brewing Co, Hotel-Restaurant Le Terminus et environ 20 restaurants appartenant au groupe Rouvinez. Les attentes de ces clients sont l'efficacité et la précision des services de Cevins, une gestion actualisée des documents, le suivi des délais et une communication transparente.

2.5 LES CLIENTS - VINIFICATION, MISE EN BOUTEILLE (LOGISTIQUE ET D'ADMINISTRATION):

Cevins travaille avec divers clients dans le domaine de la vinification, tels que Caves Orsat, Domaines Rouvinez, Les Celliers de Sion, Imesch Vins, Charles Bonvin, Philippe Varone, Weinwelt Schweiz, Les Fils de Charles Favre. Les attentes de ces clients portent sur la qualité des produits finis, le respect des délais, un bon rapport qualité-prix, une sensibilité aux pratiques durables et écoresponsables, ainsi que la transparence tout au long du processus.

En résumé, Cevins doit comprendre et répondre aux attentes des parties prenantes, car c'est de cette manière qu'elle pourra s'assurer un succès continu et durable dans ses diverses opérations. La transparence, la communication efficace et le respect des engagements sont des éléments clés pour maintenir des relations fortes avec ses parties prenantes.

3. 17 ODD ET IMPACT DE LA CHAÎNE DE VALEUR

3.1 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été créés par l'Organisation des Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Parmi ces objectifs, nous retrouvons des actions visant à protéger la planète et réduire la pauvreté tout en garantissant la prospérité. L'agenda 2030 comprend 17 objectifs avec 169 cibles à atteindre :

1. Pas de pauvreté : Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes, partout dans le monde.
2. Faim zéro : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
3. Bonne santé et bien-être : Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge.
4. Éducation de qualité : Assurer une éducation de qualité, équitable et inclusive, et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.
5. Égalité des sexes : Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
6. **Eau propre et assainissement** : Garantir la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous.
7. **Énergie propre et d'un coût abordable** : Garantir l'accès à une énergie propre, abordable et fiable pour tous.
8. **Travail décent et croissance économique** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
9. **Industrie, innovation et infrastructure** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation.
10. Inégalités réduites : Réduire les inégalités dans et entre les pays.
11. **Villes et communautés durables** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
12. **Consommation et production responsables** : Établir des modes de consommation et de production durables.
13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
14. Vie aquatique : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
15. **Vie terrestre** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de manière durable.
16. Paix, justice et institutions efficaces : Promouvoir l'accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs : Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

(Confédération Suisse, s.d.)

D'une entreprise à l'autre, les ODD prioritaires diffèrent. Dans le cadre de Cevins, nous avons identifié les suivants en priorité :

Objectif de développement durable n°6 : Eau propre et assainissement

Pour cet ODD, la cible 6.4 est significative pour l'entreprise. Celle-ci vise à *augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.*

Chez Cevins, une quantité substantielle d'eau, estimée à environ 60 000 mètres cubes par an, est dédiée à des usages spécifiques tels que le nettoyage des caisses et des bouteilles en verre en circulation, ainsi que pour le processus de refroidissement des cuves en fermentation. Cette utilisation importante d'eau est essentielle pour maintenir les normes de propreté et d'hygiène dans le processus de production du vin, tout en permettant de contrôler et de réguler efficacement la température des cuves pendant la fermentation. Ces pratiques, bien que nécessaires, soulignent l'importance de développer des méthodes durables pour optimiser l'utilisation de l'eau et minimiser le gaspillage dans les opérations de Cevins.

La mise en place d'un circuit fermé permettrait de réduire la consommation d'eau de l'entreprise de façon significative.

Objectif de développement durable n° 7 : Energie propre et d'un coût abordable

Dans l'objectif « énergie propre et d'un coût abordable », la cible 7.2 demande *d'ici à 2030, d'accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.*

Au sein de l'entreprise, la production d'azote, l'utilisation des machines et des camions représentent une forte consommation d'énergie. Néanmoins, l'installation du parc solaire vise à accroître la production d'énergie verte auto-produite, offrant ainsi une solution pour réduire la dépendance aux sources d'énergie conventionnelles et promouvoir une approche plus durable en matière d'énergie.

Objectif de développement durable n° 8 : Travail décent et croissance économique

La cible 8.8 vise à *défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.*

Lors de notre visite, nous avons découvert que Cevins offre des emplois à l'année à certains de ses saisonniers. Cette pratique témoigne de l'engagement de l'entreprise à offrir des opportunités d'emploi stables et durables, favorisant ainsi la stabilité professionnelle de ces travailleurs tout en contribuant à la durabilité à long terme du secteur de la viticulture.

Objectif de développement durable n° 9 : Industrie, innovation et infrastructure

La cible 9.4 veut que d'ici à 2030, les infrastructures se modernisent et que les industries s'adaptent afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

Chez Cevins, l'instauration d'un circuit fermé pour le refroidissement des cuves représente une étape cruciale dans la réduction de la consommation d'eau de l'entreprise. Cette initiative permettra de recycler l'eau utilisée dans le processus de refroidissement, limitant ainsi le besoin en nouvelles ressources hydriques. Parallèlement, l'introduction d'un magasin automatique offre une solution efficace pour maximiser l'efficacité du stockage des biens produits. Cette automatisation permet une gestion plus précise des stocks, réduisant les erreurs et améliorant la capacité de contrôle sur l'inventaire.

Objectif de développement durable n° 11 : Villes et communautés durables

11.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

La zone industrielle de Martigny souffre actuellement de lacunes en matière de transports en commun, indépendamment de Cevins. L'entreprise peut aborder cette problématique avec la municipalité de Martigny et le canton du Valais. Cette mise en lumière de cet Objectif de Développement Durable (ODD) revêt une grande importance, car la mobilité des employés constitue un aspect crucial évoqué dans l'évaluation de l'empreinte carbone.

Objectif de développement durable n° 12 : Consommation et production responsables

Les cibles 12.3 et 12.5 : « D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte », et « D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation. »

Le recyclage des déchets est une pratique très importante chez Cevins. En effet, plus de 350 tonnes de déchets sont produits par l'entreprise en une année. La terre de filtration, le carton, le bois, les déchets encombrants, le métal, le plastique, l'huile minérale usagée, le PET, les déchets verts et les déchets informatiques sont pris en charge par l'entreprise Retripa (Massongex et Vétroz), le verre par l'entreprise Vetroswiss à St-Prex et les déchets ménagers par la SATOM à Monthey. Une prise en charge adaptée pour le recyclage des déchets est nécessaire pour atteindre cet objectif de développement durable et l'entreprise Cevins s'assure que le recyclage soit fait de façon correcte.

Objectif de développement durable n° 15 : Vie terrestre

Dans la cible 15.3 de l'objectif « Vie terrestre » le but est de *lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.*

Lors de la culture du raisin, il est important de faire attention à la protection de l'environnement et s'assurer que le sol soit traité de façon respectueuse. Un suivi chez le fournisseur permettra de respecter cet objectif de développement durable de façon optimale.

(Confédération Suisse, s.d.)

3.2 CHAÎNE DE VALEUR

Une chaîne de valeur décrit les différentes étapes de conception, production et commercialisation d'un produit. Chaque maillon de la chaîne représente une activité spécifique de l'entreprise permettant de créer de la valeur pour les clients.

Chez Cevins, la chaîne de valeur est composée des étapes suivantes :

1. Les fournisseurs : plantation, récolte, sélection et livraison du raisin à l'entreprise.
2. L'organisation de l'entreprise : administration, centre de compétences.
3. La transformation du raisin : le processus de vinification est un élément essentiel de la chaîne de valeur avec le pressage et la fermentation du vin.
4. La mise en bouteille : lorsque le vin est produit, celui-ci est mis en bouteille et étiqueté par des machines.
5. Le stockage : stockage du vin dans le magasin automatique avant la distribution aux clients.
6. La distribution : la distribution aux différentes caves et revendeurs.
7. Les déchets : tri des déchets externalisé.

Les objectifs de développement durable identifiés précédemment ainsi que les pratiques de l'entreprise peuvent être placés dans chaque maillon de la chaîne de valeur selon leur impact positif ou négatif sur l'environnement et la société/prospérité. Chez Cevins, ils se répartissent de la façon suivante :

Impacts positifs sur la prospérité et la société		Proposition d'emploi fixe aux saisonniers (ODD 8)	Circuit fermé pour refroidissement des cuves (ODD 9)		Magasin automatique (ODD 9)		
Impacts positifs sur l'environnement		Parc solaire: énergie verte (ODD 7)					Recyclage des déchets (ODD 12)
Chaîne de valeur	Fournisseurs	Organisation de l'entreprise	Transformation du raisin	Mise en bouteille	Stockage	Distribution	Déchets
Impacts négatifs sur l'environnement	Nettoyage des caisses: utilisation d'eau (ODD 6)	Déplacement des collaborateurs: CO2	Refroidissement des cuves: utilisation d'eau (ODD 6)	Emballage: émissions de CO2		Transport: émissions de CO2 (ODD 7)	
			Machines pour la production du vin: consommation d'énergie (ODD 7)	Production d'azote et machines pour la mise en bouteille: consommation d'énergie (ODD 7)			
Impacts négatifs sur la prospérité et la société							

Figure 1 - Chaîne de valeur

3.3 ATTENTES DES PARTIES PRENANTES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Selon les différentes attentes identifiées dans le chapitre « Parties prenantes », nous pouvons classer les acteurs et leurs attentes dans la chaîne de valeur de Cevins.

Le maillon principal qui permettra de répondre aux attentes de plusieurs parties prenantes est celui de l'organisation d'entreprise. En effet, les attentes des collaborateurs, des fournisseurs et des clients d'administration dépendent principalement de la partie administrative de l'entreprise. Pour les clients de logistique, les maillons de stockage et distribution seront essentiels pour répondre à leurs attentes. Finalement, les clients de vinification auront des attentes plus importantes au niveau des maillons de transformation du raisin et mise en bouteille.

L'impact des parties prenantes sur la chaîne de valeur est cependant différent. Les fournisseurs auront un impact sur le premier maillon de la chaîne de valeur de l'entreprise (fournisseurs) tandis que les collaborateurs impacteront toute la chaîne. Les clients de vinification auront un impact sur la

transformation du raisin et la mise en bouteille car ils influenceront les méthodes de fabrication du vin selon le produit demandé.

4. BUSINESS MODEL CANVAS RESPONSABLE AVANT PROPOSITIONS

Élaborer un Business Model Canvas (BMC) responsable pour une cave de cette ampleur reste une démarche essentielle de nos jours. Ce processus offre une vision complète et structurée des opérations, mettant l'accent sur la durabilité environnementale et sociale. En intégrant des pratiques responsables telles que la gestion économe de l'eau, l'utilisation d'énergies renouvelables et la réduction des déchets, Cevins peut non seulement minimiser son impact sur l'environnement, mais aussi améliorer son efficacité opérationnelle.

L'aspect financier n'est pas en reste : l'efficacité énergétique et la réduction des déchets peuvent réduire les coûts, tandis que l'investissement dans des pratiques agricoles durables peut augmenter la qualité du produit, ce qui peut se traduire par des marges bénéficiaires plus élevées. De plus, un engagement envers la responsabilité sociale et environnementale peut renforcer la fidélité des clients et ouvrir de nouvelles opportunités commerciales, en particulier parmi les consommateurs soucieux de l'environnement.

Sur le plan réglementaire, un BMC responsable permet de se conformer aux normes environnementales de plus en plus strictes. En anticipant et en intégrant ces réglementations, Cevins peut éviter des coûts imprévus liés à la non-conformité.

En résumé, un BMC responsable n'est pas seulement un exercice de planification, mais aussi une stratégie proactive pour assurer la pérennité de l'entreprise. En adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et en répondant aux attentes sociales croissantes, une cave peut non seulement prospérer sur le plan financier, mais aussi jouer un rôle essentiel dans la promotion de la durabilité environnementale et de la responsabilité sociale.

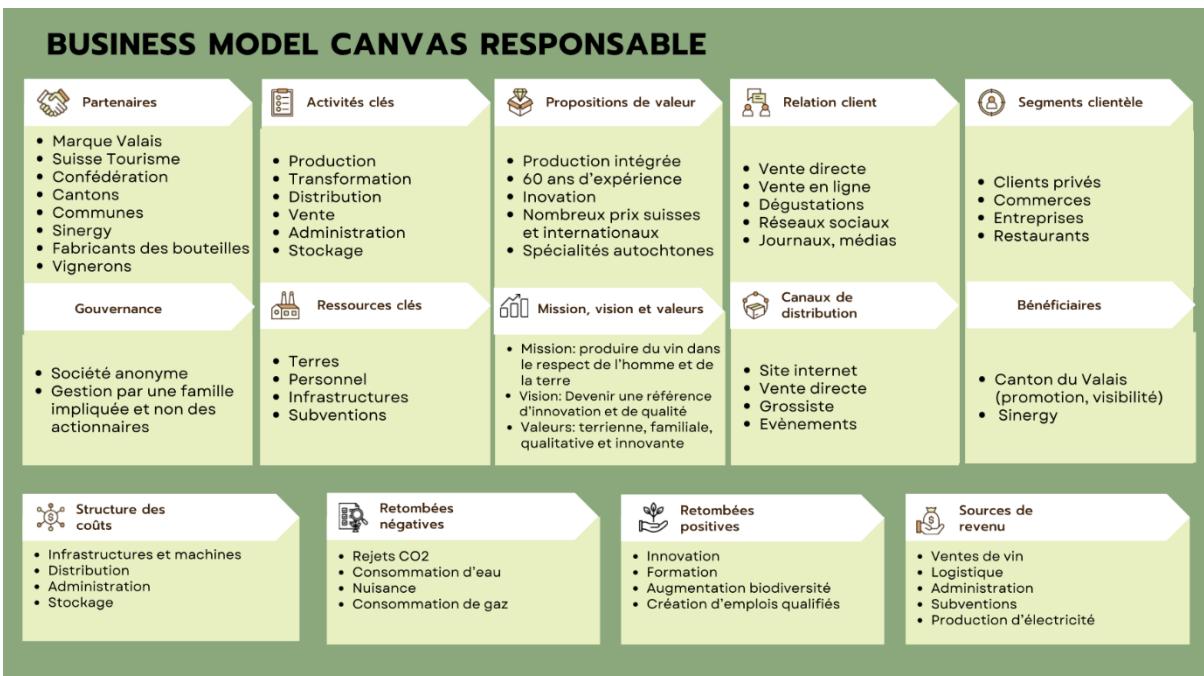


Figure 2 - Business Model Canvas Responsable

Cevins cible plusieurs segments de clientèle incluant les privés passionnés de vin, les commerces et entreprises recherchant des cadeaux d'entreprise ou des vins pour leur activité, ainsi que les restaurants et établissements à la recherche de vins de qualité. Cette approche diversifiée permet à l'entreprise d'adapter ses produits et services aux besoins spécifiques de chaque segment, offrant une gamme de vins durables, un service de conseil personnalisé et des offres adaptées à chaque type de client. Ce positionnement stratégique lui permet de toucher un large public tout en incarnant son engagement envers des pratiques viticoles responsables.

Cevins cultive des relations clients diversifiées à travers différents canaux : la vente directe en cave pour offrir une expérience personnalisée et authentique, une plateforme de vente en ligne mettant en avant la traçabilité des vins et les valeurs durables, des événements de dégustation pour une immersion éducative, une présence active sur les réseaux sociaux pour interagir et informer la clientèle, ainsi que des relations avec les médias spécialisés pour partager des informations pertinentes. Cette approche multicanale permet à la cave d'établir des liens solides et engageants avec sa clientèle, tout en communiquant ses valeurs de durabilité et en offrant une expérience cohérente et diversifiée.

Les ressources clés de Cevins comprennent ses terres viticoles, gérées avec des pratiques agricoles durables pour maintenir la qualité des sols et la biodiversité, son personnel qualifié, notamment les œnologues et vigneron, garantissant la sélection et la vinification des vins tout en véhiculant les valeurs de la cave, les ouvriers, ses infrastructures modernes pour la vinification, le stockage et la vente, favorisant la qualité et la durabilité des produits, ainsi que les éventuelles subventions et soutiens cantonaux et fédéraux qui appuient les initiatives environnementales, renforçant ainsi les pratiques viticoles durables et le développement de la cave. Ces ressources clés constituent le socle de la capacité de Cevins à produire des vins de qualité, consolidant ainsi sa réputation sur le marché viticole.

La proposition de valeur de la cave repose sur une production intégrée contrôlée à chaque étape, bénéficiant de 60 ans d'expertise dans l'industrie viticole, valorisant l'innovation pour améliorer constamment la qualité, et se distinguant par une reconnaissance nationale et internationale à travers de multiples prix. En mettant en avant des spécialités autochtones et régionales, Cevins offre des vins uniques reflétant le terroir, combinant ainsi tradition, qualité et identité pour offrir une expérience distinctive aux amateurs de vin.

Les activités de l'entreprise engendrent des retombées positives significatives : elle favorise l'innovation en investissant dans des pratiques viticoles durables et des techniques de vinification novatrices, offre des opportunités de formation à son personnel, encourageant ainsi le développement des compétences dans le domaine viticole durable. De plus, en adoptant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, la cave contribue à l'augmentation de la biodiversité dans ses vignobles. En créant des emplois qualifiés dans le secteur viticole, elle contribue également au développement économique local. Ces impacts positifs témoignent de l'engagement de Cevins en faveur de la durabilité, tant sur le plan social qu'environnemental.

5. ENJEUX DURABLES

Dans le cadre de l'exploitation d'une cave, divers enjeux durables se profilent, chacun avec des solutions spécifiques pour favoriser la responsabilité environnementale.

La grande **consommation d'eau**, inhérente à la vinification peut être perçue dès le début du processus : lorsque les vignerons livrent leurs raisins dans les grandes caisses grises munies de puces RFID le nettoyage de ces caisses requiert une quantité conséquente d'eau froide.

Cette utilisation substantielle d'eau se manifeste également de manière significative lors d'une autre étape cruciale du processus, notamment le débourbage appliqué à la production de vins blancs. Les raisins sont acheminés dans l'égrappeuse, puis transférés dans le pressoir, et enfin dans la cuve. À ce stade, des bourbes se forment, constituées de particules épaisses telles que la saleté et les résidus chimiques, qui se déposent au fond de la cuve. Le débourbage intervient ensuite, impliquant le repos du vin dans des conditions froides pendant deux jours avec l'utilisation d'eau du réseau à une température de 16 à 18 degrés. Cette méthode vise à éliminer les impuretés du vin, mais elle nécessite une énorme quantité d'eau.

Parallèlement à ses activités principales, Cevins s'engage également dans une activité secondaire significative, à savoir la récolte de bouteilles circulantes. Cette initiative, bien qu'ayant des avantages en termes de durabilité et de réduction des déchets, expose cependant l'entreprise à une autre dimension de consommation intensive, en l'occurrence de l'eau et de l'énergie. Le processus de nettoyage des bouteilles circulantes nécessite une quantité considérable d'eau pour garantir la propreté et la sécurité alimentaire. De plus, l'utilisation d'énergie pour alimenter les machines de nettoyage contribue à l'empreinte environnementale globale de cette opération.

Pour pallier les défis associés à la consommation intensive d'eau dans les divers processus de production, Cevins pourrait envisager la mise en place de pratiques de gestion de l'eau novatrices. L'installation de systèmes de récupération des eaux de pluie se présente comme une solution prometteuse, permettant de tirer parti des ressources naturelles tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des sources d'eau conventionnelles. De plus, l'adoption d'un circuit fermé pour le refroidissement des cuves en inox représente une autre approche efficace pour minimiser la consommation d'eau.

Cevins démontre un engagement continu envers la durabilité à travers son implication dans la **gestion des déchets**. Par exemple, le processus de fabrication du vin est minutieusement géré pour réduire les déchets au minimum. La lie, résidu obtenu après la fermentation du vin, est soumise à un processus de filtration multiple visant à récupérer un maximum de composants intégrables au vin. Cette approche méthodique permet non seulement d'optimiser l'utilisation des ressources, mais aussi de diminuer la quantité de déchets générés. De plus, le marc obtenu après le passage dans le pressoir, constitué de la peau du raisin, est acheminé vers des destinations spécifiques où il est revalorisé pour produire du gaz.

Cevins fait face à des **demandes énergétiques importantes** sur plusieurs étapes clés de son processus de fabrication, notamment dans ses opérations de filtration. L'utilisation de pompes à vide, nécessaires à la filtration des lies et à la clarification finale avant la mise en bouteille du vin, consomme une quantité importante d'électricité. Notamment, lors du processus de filtration finale, le vin passe dans un compresseur qui régule la concentration de dioxyde de carbone dans le vin rouge. Si cette

concentration est trop élevée, un ajout d'azote est nécessaire pour l'éliminer. Bien que le générateur d'azote, utilisé pour maintenir le vin à l'abri de toute oxydation, consomme une certaine quantité d'énergie, il est considéré comme un élément essentiel de la vinification.

Cevins fait face à une **consommation importante de gaz** liée au chauffage des locaux dédiés à ses activités secondaires. En effet, en plus de sa principale activité de production de vin, l'entreprise propose des services logistiques et administratifs à différents clients, nécessitant des installations chauffées.



Figure 3 - Parc solaire

Pour faire face aux défis énergétiques et environnementaux évoqués, l'intégration croissante de sources d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, émerge comme une stratégie prometteuse pour Cevins. Pour répondre à ces enjeux, Cevins a récemment inauguré une nouvelle centrale solaire, opérationnelle à partir du 18 septembre 2023, afin de satisfaire ses besoins d'autoconsommation. Cette infrastructure innovante se distingue par son caractère nomade, son absence de fondations et sa capacité à surveiller automatiquement le mouvement du soleil. La création de cette centrale solaire démontre l'engagement de Cevins à diversifier les sources d'énergie et à intégrer des solutions durables pour réduire l'impact environnemental.

De plus, l'optimisation des processus de chauffage, de refroidissement d'éclairage représente un levier significatif, où l'utilisation de technologies à faible consommation d'énergie, telle qu'une pompe à chaleur, est essentielle.

Pour ce qui est de la distribution des commandes, Cevins a opté pour des partenariats stratégiques comme la Poste pour distribuer les commandes destinées à ses clients particuliers et SIEBER pour la grande distribution. Cependant, la distribution proprement dite implique **l'utilisation du carburant** par le consommateur, ce qui contribue à son tour à l'empreinte carbone globale de l'entreprise. Les véhicules mobilisés dans ces partenariats, bien qu'efficaces pour assurer une distribution étendue et rapide, représentent également un défi environnemental. La cave peut investir dans une flotte de véhicules plus écologiques, encourager la livraison locale pour réduire les trajets et mettre en place des systèmes de logistique efficaces pour minimiser les émissions liées au transport.

La transformation du parc de poids lourds d'une telle entreprise est complexe en raison de multiples facteurs :

- Évolution des technologies : Les progrès rapides dans les technologies des véhicules poids lourds, tels que l'électrification, l'automatisation et les carburants alternatifs, engendrent des incertitudes quant à la durabilité des choix actuels. Les entreprises doivent naviguer entre adopter des technologies nouvelles pour rester compétitives ou attendre que ces innovations se stabilisent.

- Investissement financier considérable : Le coût d'acquisition des nouveaux véhicules est élevé, et cela inclut non seulement l'achat des véhicules, mais également les coûts supplémentaires pour la formation des conducteurs, les infrastructures de recharge ou de ravitaillement, et les éventuelles mises à niveau des systèmes internes pour intégrer ces nouvelles technologies.
- Durabilité et rentabilité des actifs actuels : Maximiser l'utilisation des véhicules actuels peut sembler plus économique et même plus écologique à court terme. Il est souvent intéressant d'amortir au maximum les coûts liés à ces actifs, surtout si les véhicules actuels sont encore fonctionnels et répondent aux besoins opérationnels.

En adoptant certaines de ces solutions, Cevins peut non seulement contribuer à la protection de l'environnement, mais aussi améliorer sa rentabilité en réduisant les coûts opérationnels tout en renforçant sa réputation en tant qu'entreprise responsable.

6. BENCHMARK

Notre benchmark se concentre sur des aspects écologiques tel que la gestion de l'eau, la revalorisation des marcs, l'utilisation de panneaux photovoltaïque et les labels et certifications.

Nous avons comparé Cevins à deux autres caves Cave Fin Bec (Valais) et Caves du Château d'Auvernier (Neuchâtel), car ces trois caves ont plusieurs points communs. Elles sont toutes basées en Suisse et ont pour but d'améliorer leurs empreintes écologiques en produisant de vins biologiques, de diminuer leurs consommations d'énergies. C'est pourquoi nous les avons choisies. (Cave Fin Bec, 2023), (Caves du Château d'Auvernier , 2023)

En ce qui concerne les points positifs de notre analyse, nous remarquons qu'une réduction significative de l'eau a été mise en place en utilisant de la vapeur d'eau pour la désinfection des canalisations par l'un des concurrents de Cevins. L'installation de panneaux photovoltaïques a été faites par toutes les caves à des niveaux différents, deux d'entre elles produisent plus que ce qu'elles consomment. Les lies (résidus) sont revalorisées pour en faire du gaz naturel. Le principal point négatif de notre analyse se porte sur la consommation d'eau de Cevins, notamment pour le refroidissement des cuves lors de la fermentation et pour les divers nettoyages.

Ce que nous pouvons retenir de ce benchmark est que Cevins est déjà en bonne voie dans le domaine de la durabilité et que la cave pourrait prendre exemple sur les Caves du château d'Auvernier concernant la consommation d'eau pour la désinfection des canalisations.

BENCHMARK

	Panneaux photovoltaïque	Revalorisation des marcs	Gestion de l'eau	Labels / certifications
Cevins	Produit 1'659'700 kWh Consommé 1'126'819 kWh	Retripa pour faire du gaz naturel	66'631 m3	Valais excellence Swiss tainable
Caves du château d'Auvernier	+ 1/3 de la consommation	STEP de Milvignes pour faire du gaz naturel	Désinfection des canalisations à la vapeur d'eau	VitiSuisse Pronatura
Cave Fin Bec	Autosuffisant en électricité	-	-	Bio Vitis Agro Cave Fin Bec

Figure 4 - Benchmark

7. DIAGNOSTIC CLIMAT : BILAN DE CARBONE

7.1 DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE

Scopes

Le bilan carbone utilise une approche en trois scopes pour évaluer les différentes catégories d'émissions. Le scope 1 concerne les émissions directes provenant des sources contrôlées par l'organisation. Le scope 2 concerne les émissions indirectes provenant de la consommation d'énergie achetée et utilisée par l'organisation.

Le scope 3, quant à lui, englobe les autres émissions indirectes provenant des activités de l'entreprise, mais qui sont hors de son contrôle direct. Cela inclut les émissions provenant des activités en amont et en aval de la chaîne de valeur de l'entreprise, telles que les émissions liées aux matières premières, aux déplacements des clients, à la distribution des produits, aux déchets générés, etc.

Il est important de noter que bien que le scope 3 contienne des émissions indirectes significatives et puisse avoir un impact majeur sur l'empreinte carbone totale d'une entreprise, il est difficile à quantifier avec précision pour plusieurs raisons :

- Complexité et portée étendue : Les émissions du scope 3 proviennent de diverses sources réparties dans toute la chaîne de valeur de l'entreprise, ce qui rend leur collecte de données et leur évaluation complexe et souvent imprécise.
- Dépendance des tiers : Ces émissions dépendent souvent des actions ou des décisions de tiers, tels que les fournisseurs, les clients ou les partenaires de distribution, sur lesquels l'entreprise n'a pas un contrôle direct.
- Manque de standardisation : Il n'existe pas de méthodologie standardisée pour évaluer les émissions du scope 3, ce qui rend difficile la comparaison entre différentes entreprises.

Bien que le scope 3 reste important pour une évaluation complète de l'empreinte carbone d'une entreprise, nous l'avons exclu du bilan carbone en raison de ces défis méthodologiques et de la difficulté à obtenir des données précises et fiables.

7.2 EXPLICATION DU BILAN CARBONE

Un bilan carbone pour une cave viticole peut être extrêmement bénéfique pour évaluer et réduire son empreinte carbone. Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles un bilan carbone est important dans ce contexte :

- **Évaluation de l'empreinte carbone** : Le bilan carbone permet de quantifier les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de la cave, de la production viticole au processus de stockage et de distribution.
- **Identification des sources d'émissions** : Il permet d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre dans le processus de production et de distribution du vin, telles que la consommation d'énergie, le transport, la gestion des déchets, etc.

- **Optimisation des processus** : En comprenant où se situent les plus grandes émissions, la cave peut prendre des mesures pour réduire son empreinte carbone. Cela peut impliquer l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des déchets, l'optimisation du transport, etc.
- **Réduction des coûts** : En réduisant la consommation d'énergie et en optimisant les processus, la cave peut potentiellement économiser sur ses coûts opérationnels à long terme.
- **Image de marque et responsabilité sociale** : La sensibilisation croissante aux problèmes environnementaux a un impact sur les préférences des consommateurs. Une cave viticole qui montre son engagement envers la réduction de son empreinte carbone peut améliorer son image de marque et répondre aux attentes croissantes des consommateurs en matière de durabilité.
- **Conformité réglementaire** : Dans certains cas, les bilans carbone peuvent être nécessaires pour se conformer aux réglementations environnementales ou pour participer à des programmes incitatifs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **Contraintes de conformité spécifiques** : La pression d'un grand fournisseur peut également se manifester par des exigences spécifiques en termes de rapports environnementaux. Cela pourrait signifier que la cave doit fournir des données détaillées sur son bilan carbone, sa consommation d'énergie, ses émissions de gaz à effet de serre, etc., afin de répondre aux demandes du fournisseur.

En résumé, réaliser un bilan carbone pour une cave permet d'évaluer, de comprendre et d'améliorer les pratiques environnementales, ce qui peut être bénéfique à la fois pour l'entreprise et pour l'environnement. Cela peut également être perçu comme un engagement en faveur du développement durable, ce qui peut avoir un impact positif sur l'image de la cave auprès des consommateurs et des parties prenantes.

Voici les chiffres que nous avons utilisé pour faire la conversion des différentes consommations en équivalent CO₂ :

- 1 tonne de mazout = 3.14 t CO₂eq
- 1 km en voiture = 150g CO₂eq
- 1 kWh électricité= 0.154 kg CO₂eq (CH-Mix)
- 1kg papier = 1.2 kg CO₂eq
- 1t CH4 = 23 t CO₂

7.3 ANALYSE DES RÉSULTATS

À la suite du bilan carbone que nous avons réalisé, nous pouvons établir l'étude suivante des résultats obtenus.

La principale source d'émissions de CO₂ chez Cevins est actuellement le chauffage, totalisant 232,2 tonnes de CO₂. Une solution est en cours de préparation pour réduire ces émissions : d'ici 2024-2025, le chauffage au gaz sera remplacé par une pompe à chaleur. Cette initiative représente une transition vers une technologie plus respectueuse de l'environnement, visant à réduire significativement l'empreinte carbone de l'entreprise tout en améliorant son efficacité énergétique.

La gestion des déchets représente la deuxième activité générant le plus d'émissions de CO₂, estimées à 138,7 tonnes par an dans le bilan de Cevins. Cependant, la particularité réside dans le fait que l'entreprise recycle ses déchets, notamment le marc, en les acheminant vers Retripa pour la production de gaz naturel. Cette démarche démontre l'engagement de Cevins en matière de durabilité, transformant ses déchets en une ressource énergétique renouvelable, contribuant ainsi à réduire l'impact environnemental tout en favorisant une approche circulaire dans la gestion des déchets de l'entreprise.

Le troisième aspect générant le plus d'émissions est le transport de marchandises, totalisant 36 tonnes de CO₂ pour les trajets réalisés par Cevins et 66,8 tonnes pour les transports sous-traités. Une proposition à long terme pour Cevins serait de remplacer ses véhicules par des modèles plus récents et écoénergétiques, offrant ainsi une opportunité de réduire considérablement leurs émissions de CO₂.

La mobilité pendulaire représente un point majeur avec 91,4 tonnes de CO₂, et plusieurs solutions sont suggérées à Cevins pour le transport de ses employés. Parmi celles-ci figurent l'encouragement de l'utilisation des transports en commun, l'adoption de vélos ou de véhicules plus écoénergétiques, ainsi que la promotion du covoiturage. Ces recommandations sont détaillées plus amplement dans la suite du rapport, offrant ainsi des alternatives viables pour réduire les émissions de CO₂ liées aux déplacements des collaborateurs de l'entreprise.

8. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DURABLE POUR L'AVENIR

Les propositions visent principalement à réduire la consommation d'eau et les émissions de CO₂ de l'entreprise. Ces mesures sont conçues pour être mises en œuvre de manière durable et rentable, répondant ainsi aux objectifs environnementaux tout en étant économiquement avantageuses pour Cevins. L'accent est mis sur des solutions pratiques et viables, garantissant une approche équilibrée entre durabilité écologique et efficacité économique, essentielle pour assurer le succès et la pérennité des actions entreprises en faveur de l'environnement.

Mesures déjà imaginées :

- Mise en place d'un **circuit fermé** le refroidissement des cuves : La mise en place ce système présente des avantages significatifs. Il permet de réduire la consommation d'eau en recyclant et réutilisant l'eau pour le refroidissement, entraînant ainsi des économies en termes de coûts et d'énergie. En favorisant une meilleure efficacité énergétique, ce procédé contribue à la réduction de l'empreinte carbone de la cave tout en offrant un contrôle précis de la température nécessaire à la vinification. Il pourrait également être intéressant de récupérer la chaleur de l'eau lors processus de refroidissement afin de chauffer les bureaux. Cette technique permet de minimiser la production de déchets liquides et d'éviter le rejet d'eaux usées dans l'environnement, soutenant ainsi une approche durable de la production de vin. Cependant, cette méthode augmentera la consommation d'électricité en raison des pompages nécessaires.
- Création d'un **parc solaire mobile** : La mise en place d'un parc solaire mobile au sein d'une cave viticole offre une solution énergétique polyvalente et durable. En réduisant les coûts énergétiques à long terme, ce système utilise une source d'énergie renouvelable pour répondre aux besoins en électricité des caves, notamment pour le contrôle de la température et d'autres processus de vinification. Cette transition vers une énergie propre renforce l'engagement de la cave envers la durabilité environnementale, améliorant son image de marque et sa responsabilité sociale tout en offrant une plus grande autonomie énergétique et une adaptation flexible aux fluctuations saisonnières des besoins énergétiques.
- Installation d'une **pompe à chaleur** : Remplacer le chauffage à gaz par une pompe à chaleur dans une cave présente plusieurs avantages significatifs. La pompe à chaleur utilise l'énergie présente dans l'air, l'eau ou le sol pour chauffer l'espace, offrant ainsi une solution écoénergétique et durable. Ce changement permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. De plus, la pompe à chaleur est plus efficiente et peut offrir des économies substantielles sur les coûts énergétiques à long terme, tout en assurant un chauffage fiable et efficace pour maintenir les conditions idéales nécessaires à la production et au stockage du vin, ce qui est essentiel pour la qualité et la conservation des produits de la cave.

Mesures à mettre en place :

- Renouvellement du **parc automobile** : Ce remplacement par des véhicules plus récents et écoénergétiques permet de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise, en diminuant les émissions polluantes et en adoptant des moteurs plus efficaces. En conséquence, cela contribue à améliorer la durabilité environnementale de Cevins tout en réduisant les coûts opérationnels liés à une consommation moindre de carburant et à des entretiens moins fréquents. De plus, l'introduction de véhicules modernes et plus fiables peut renforcer l'efficacité logistique, garantissant des livraisons plus ponctuelles et préservant la qualité des produits, ce qui est crucial dans le secteur viticole pour assurer la satisfaction des clients et la qualité des vins distribués.
- **Trajets des employés** : Pour réduire les émissions de CO₂ liées aux trajets des employés, diverses stratégies peuvent être adoptées. Encourager le covoiturage, l'utilisation de véhicules à faible émission ou électriques, promouvoir le télétravail et des horaires de travail flexibles (par exemple, 2 jours par semaine), ainsi que continuer à sensibiliser aux modes de transport durables comme les transports en commun ou le vélo, sont des approches efficaces. Il est également pertinent d'engager des discussions avec la Commune de Martigny pour améliorer l'accès et la fréquence des transports en commun, tout en rapprochant les arrêts des lignes de bus des locaux de la cave. En collaborant avec la ville pour optimiser les itinéraires ou développer de nouvelles liaisons de transport, cela encouragerait davantage l'utilisation des transports publics par les employés, réduisant ainsi l'impact environnemental des déplacements. Cette approche contribuerait à rendre les transports en commun plus attrayants et pratiques pour les employés, tout en renforçant l'engagement de la cave envers la réduction des émissions de CO₂. En mettant en œuvre ces mesures, la cave peut réduire son empreinte carbone tout en favorisant une culture d'entreprise axée sur la durabilité environnementale.
- Récupérer **la chaleur des cuves en fermentation** pour chauffer les bureaux : La chaleur résiduelle des cuves en fermentation peut être captée et transférée vers un système de chauffage pour les locaux. Cela offre une solution écoénergétique et durable, réduisant la consommation d'énergie en utilisant une source de chaleur préexistante. En réutilisant cette chaleur pour le chauffage des bureaux, la cave peut réduire ses coûts énergétiques et diminuer son empreinte carbone, tout en valorisant un sous-produit déjà présent dans le processus de vinification. Cette approche contribue à une utilisation plus efficace de l'énergie et s'inscrit dans une démarche globale de durabilité environnementale pour l'entreprise. (Romande Energie, 2020)
- Utiliser **l'eau de la nappe phréatique** pour limiter la consommation d'eau : Cette méthode permet de limiter la consommation d'eau potable en puisant dans la nappe phréatique, tout en réduisant l'empreinte carbone de l'entreprise. En utilisant l'eau plus fraîche de la nappe pour refroidir les cuves, cette approche est non seulement plus durable sur le plan environnemental, mais peut également être plus efficace sur le plan énergétique. Cela contribue à des opérations plus éco-responsables et économiques pour la cave tout en nécessitant une surveillance attentive de l'impact sur la nappe phréatique pour garantir une

gestion durable de cette ressource. Il en résultera une augmentation de la consommation d'électricité pour pomper et filtrer l'eau, bien qu'elle ne soit pas en contact direct avec le vin.

- **Meilleure isolation des locaux** : Une isolation renforcée maintient des conditions de température et d'humidité stables, préservant la qualité du vin stocké. Cela réduit les besoins en chauffage ou climatisation, engendrant des économies d'énergie et des coûts réduits. En réduisant la consommation d'énergie, une cave mieux isolée contribue à une empreinte carbone plus faible, favorisant une approche plus durable. De plus, cela améliore le confort des employés en offrant des conditions de travail plus agréables.
- **Mise en location des espaces inutilisés** : La location des espaces vides dans une cave présente plusieurs avantages stratégiques et économiques. Premièrement, cela offre une opportunité de diversification des revenus pour l'entreprise, utilisant efficacement des espaces qui pourraient autrement rester inutilisés. De plus, la location d'espaces vacants peut favoriser des collaborations avec d'autres acteurs de l'industrie, encourageant les partenariats ou la création de synergies entre différentes entreprises ou activités. En louant ces espaces, la cave peut également offrir des services supplémentaires, tels que des entrepôts pour d'autres produits ou des événements spéciaux, renforçant ainsi sa présence sur le marché et sa contribution à l'économie locale. En somme, la location des espaces vides peut augmenter les revenus, favoriser les partenariats stratégiques et améliorer la flexibilité opérationnelle de la cave viticole.

9. FEUILLE DE ROUTE

9.1 LES ÉTAPES ET LE PLAN D'ACTIONS

Cevins renforce son engagement en faveur de l'énergie renouvelable avec l'inauguration d'un parc solaire qui a été mis en fonction en **septembre 2023**. Avec une capacité de production de 400 000 kWh, cette installation contribue significativement à la transition vers une énergie plus propre et durable.

En parallèle, l'entreprise cherche à optimiser l'utilisation de ses espaces en mettant en location des locaux inoccupés d'une superficie de 1800 m². Cette initiative génère une réduction de 0,3 tonne de CO₂, symbolisant une nouvelle étape vers une gestion plus responsable de l'environnement. De plus, cette démarche présente des avantages économiques, avec des économies estimées à 19 075 CHF. Cevins démontre ainsi sa volonté d'intégrer des solutions énergétiques innovantes tout en valorisant efficacement ses ressources immobilières. Cevins pourrait envisager à partir de **2024** de mettre en location ses locaux inoccupés, induisant une réduction supplémentaire de 12,6 tonnes de CO₂ et générant des économies substantielles évaluées à 7 395 CHF. Ces efforts démontrent l'engagement de Cevins à adopter des pratiques innovantes et responsables pour conjuguer performance économique et responsabilité environnementale.

La mise en place d'un circuit fermé pour le refroidissement des cuves est **prévue pour l'année 2024**. Cette innovation permet une économie significative de 50 000 m³ d'eau, équivalant à une réduction de 21,5 tonnes de CO₂.

En plus de cela, l'introduction d'une pompe à chaleur en **2025** permettra une réduction significative de 1'169'801 kWh soit 180,15 tonnes de CO₂, marquant une avancée majeure vers une consommation énergétique plus efficiente. Cette mesure représente environ 105 735 CHF d'économies de chauffage. Parallèlement, l'amélioration de l'isolation des locaux, avec une hypothèse de 40% de chauffage en moins, équivaut à une réduction estimée de 92,9 tonnes de CO₂ équivalent à 54 525 CHF.

L'innovation s'étend également à la récupération de la chaleur générée par les cuves qui serait utilisée pour chauffer les bureaux. Cette mesure ingénieuse pourrait être mise en place à partir de **2026** permettant ainsi l'utilisation des ressources internes, contribuant à une gestion plus durable de l'énergie.

En parallèle, l'utilisation responsable de l'eau de la nappe phréatique se traduit par une réduction supplémentaire de 66 631 m³, contribuant à une diminution de 28,9 tonnes de CO₂. Cette mesure pourrait être mise en place à partir de **2025** car les investissements se font sur plusieurs années.

Au-delà des bénéfices environnementaux, ces initiatives entraînent également des avantages économiques substantiels. Les économies estimées s'élèvent à 29 984 CHF, illustrant la capacité de Cevins à aligner ses pratiques opérationnelles sur des normes environnementales plus strictes tout en générant des gains financiers. Ce virage vers des solutions de refroidissement plus durables confirme l'engagement continu de Cevins envers des pratiques écoresponsables et innovantes.

Cevins s'engage activement dans la promotion de modes de déplacement durables pour son personnel. En encourageant l'utilisation des transports publics, le covoiturage et le télétravail,

l'entreprise vise à réduire son impact environnemental tout en favorisant des modes de vie professionnels plus flexibles. La mise en place d'abonnements demi-tarif constitue une incitation supplémentaire, facilitant l'adoption de ces pratiques écoresponsables. Cette initiative ambitieuse pourrait être mise en place en **2026** et se traduirait par une réduction estimée de 55 tonnes de CO₂, représentant une avancée significative vers les objectifs de durabilité de l'entreprise. Pour concrétiser cette vision, un investissement de 12 920 CHF est prévu. Ce montant démontre l'engagement financier de Cevins envers des solutions de mobilité plus durables, créant ainsi un environnement de travail propice à la responsabilité environnementale et à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle pour ses collaborateurs.

À partir **de 2024-2025**, les camions actuels de Cevins, arrivant en fin de vie, ne pourront plus être utilisés. Cela incite l'entreprise à les remplacer par des véhicules plus récents et écoénergétiques. Cette initiative vise à réduire de manière significative l'empreinte de l'entreprise en adoptant des camions « électriques », hybrides, ou utilisant des carburants alternatifs. Selon les calculs, la réduction hypothétique représente environ 5,99 tonnes de CO₂ par camion, contribuant ainsi de manière significative à la durabilité environnementale de Cevins. Le remplacement des vieux camions apportera également des avantages significatifs. En effet, l'adoption de véhicules plus modernes et économies en énergie réduit les coûts d'exploitation liés à la consommation de carburant et à l'entretien, tout en améliorant l'efficacité logistique de l'entreprise. Parallèlement, l'installation de bornes de recharge, alimentées par l'électricité provenant du parc solaire de l'entreprise, contribuera à créer une infrastructure de recharge pour les camions électriques. Cette approche permet non seulement de réduire l'impact environnemental, mais également d'optimiser les performances opérationnelles et de réaliser des économies estimées à 3 524 CHF par camion et par année.

À l'horizon des cinq à dix prochaines années, Cevins aspire à devenir un leader exemplaire en matière de durabilité environnementale dans le secteur viticole. Forte de son engagement constant envers des pratiques écoresponsables, l'entreprise vise à réduire considérablement son empreinte carbone tout en maintenant des standards opérationnels de premier plan.

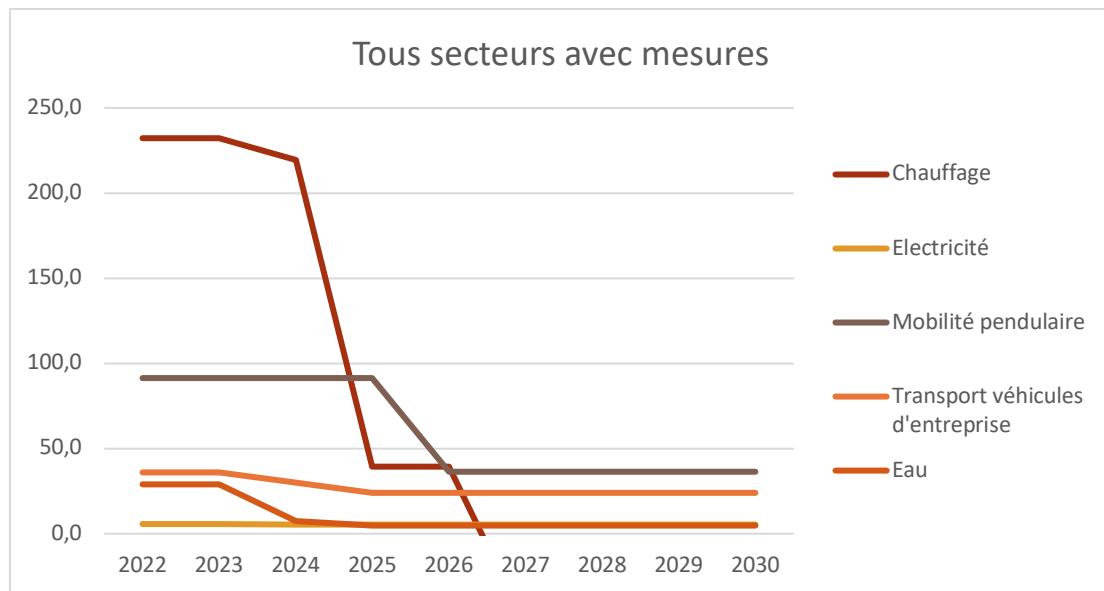


Figure 5 - Planification des mesures dans le temps

9.2 LES RÉDUCTION DE CONSOMMATION

Investir dans des mesures visant à réduire la consommation de CO₂, d'électricité et de gaz dans une cave peut être à la fois bénéfique pour l'environnement et économiquement avantageux à long terme.

- Mise en place d'un circuit fermé pour le refroidissement des cuves : Cela réduirait la consommation d'eau de 50'000 m³.
- Création d'un parc solaire : Un parc solaire générera 400'000 kwh/an d'électricité verte, réduisant ainsi la dépendance à l'électricité provenant du réseau. Cela pourrait permettre des économies financières à long terme en réduisant les factures d'électricité et en générant éventuellement un revenu supplémentaire si l'excédent d'électricité est vendu.
- Installation d'une pompe à chaleur : Les pompes à chaleur sont plus efficaces énergétiquement pour chauffer ou refroidir les locaux que les systèmes de chauffage traditionnels. Cela pourrait conduire à une réduction de consommation de chaleur de 1169801 kWh.
- Utilisation des transports publics pour les employés : Cela réduirait les émissions de CO₂ en diminuant le nombre de voitures individuelles utilisées pour se rendre au travail. Les économies financières dépendront des politiques mises en place pour soutenir cette initiative, telles que des subventions pour les transports en commun ou des incitations fiscales.
- Récupération de la chaleur des cuves pour chauffer les bureaux : Cela permettrait d'utiliser la chaleur résiduelle des processus de production pour le chauffage des locaux, réduisant ainsi la consommation d'énergie pour le chauffage. Cela peut entraîner des économies significatives d'électricité et de gaz.
- Utilisation de l'eau de la nappe phréatique : Si cela est fait de manière responsable et durable, cela peut réduire la consommation d'eau de 66631 m³ provenant du réseau et contribuer à la réduction de la pression sur les ressources en eau douce.
- Meilleure isolation des locaux : Pour un bâtiment construit dans les années 1980, l'isolation pourrait certainement être améliorée pour répondre aux normes actuelles en matière d'efficacité énergétique. Cela réduirait les pertes de chaleur/gain de froid, ce qui entraînerait des économies d'énergie substantielles pour le chauffage et la climatisation.
- Mise en location des espaces inutilisés : Cela peut générer des revenus supplémentaires, mais les économies de CO₂ directes associées à cette action pourraient être limitées.

En combinant toutes ces mesures, une cave pourrait réaliser des économies significatives en termes d'électricité, d'eau, de réduction des émissions de CO₂ et potentiellement générer des économies financières considérables sur le long terme. Cependant, la quantification précise de ces économies dépendrait d'une analyse approfondie et spécifique à chaque situation.

9.3 LE BUDGET

Lors de la mise en place de mesures de réduction de consommation de CO₂, des coûts initiaux pour la réalisation peuvent sembler élevés mais à long terme, le retour sur investissement est avantageux non seulement pour l'environnement mais également pour l'entreprise.

Les types de coûts initiaux pour les différentes mesures sont les suivants :

- Camions : installation d'une ou plusieurs bornes de recharge pour les camions
- Pompe à chaleur : installation de la pompe
- Eau nappe phréatique : pompe
- Mobilité pendulaire : abonnement demi-tarif à CHF 190.- par employé fixe (68 au total)

Le tableau ci-dessous détaille les économies réalisées en tonnes de CO₂ mais également en francs suisses pour les différentes catégories de mesures proposées.

Réduction économique calcul						
Catégorie	conso. Actuelle	tCO2 actu.	Réduc. tCO2	Réduc conso. CO2	Prix / unité	CHF économisé ou investi
chauffage kWh	1169801	232,2	285,65	1439076,90	0,1165	167 652,46 CHF
électricité kWh	1126819	5,6	0,3	60365,30	0,316	19 075,44 CHF
eau m3	66631	28,9	28,9	66631,00	0,45	29 983,95 CHF
mobilité km		92	55		190	12 920,00 CHF
Transports	28 482.5 Km par camion et année	40l / 100 km		~1.90.- /l		21 646,70 CHF
				Total économisé en CHF		238 358,54 CHF
				Total investi en CHF		12 920,00 CHF

Figure 6 - Economies réalisées

9.4 LES RISQUES ENCOURUS ET LEURS MITIGATIONS POSSIBLES

Il existe plusieurs risques pour les différentes propositions développées dans le rapport, nous avons lister les principaux risques et les mitigations possibles concernant certaines des propositions.

Risques :

Circuit fermé : Une panne du circuit fermé pourrait perturber la fermentation, impactant négativement la qualité du vin produit.

Parc solaire : La production électrique basée sur des panneaux solaires est sujette aux aléas météorologiques et implique un risque associé à l'éventuelle obsolescence technologique.

Transports publics : Le demi-tarif est une mesure quelque peu illusoire, en raison de l'accessibilité des bureaux et de l'attachement des Valaisans à leur voiture, ce qui peut inciter à préférer les déplacements individuels. En revanche, le télétravail semble être une option plus réaliste et envisageable pour réduire la dépendance à la voiture.

Mitigations :

Circuit fermé : Mettre en place un système de surveillance automatisé de la température

Parc solaire : diversification des sources d'énergie pour compenser les variations météorologiques

Location des espaces : adaptation des espaces en fonction des besoins des locataires.

10. RÉALISATION D'UNE MESURE

La concrétisation de cette mesure sera abordée uniquement de manière orale, suite à notre prise de contact et à la planification d'un rendez-vous avec un garage spécialisé de la région. Cependant, en raison des fêtes prolongées, les délais pour obtenir une réponse sont rallongés et, pour l'instant, aucune confirmation concrète n'a été reçue. Nous prendrons contact à nouveau avec le garage pour présenter des propositions concrètes dans les meilleurs délais.

REFERENCES

Cave Fin Bec. (2023). *DURABILITÉ - RÉGIONALE, BIOLOGIQUE, RESPECTUEUSE DES ANIMAUX*. Récupéré sur Cave Fin Bec Sion: <https://finbec.ch/fr/>

Caves du Château d'Auvernier . (2023). *DURABILITÉ*. Récupéré sur Caves du Château d'Auvernier depuis 1603: <https://chateau-auvernier.ch/fr/accueil>

Confédération Suisse. (s.d.). *17 objectifs de développement durable*. Récupéré sur <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>

Romande Energie. (2020, 03 09). *Récupérer la chaleur produite par des machines pour chauffer ses locaux ?* Récupéré sur <https://blog.romande-energie.ch/fr/articles/68-recuperer-la-chaleur-produite-par-des-machines-pour-chauffer-ses-locaux>